

Attestation de Conformité des Travaux de Raccordement au réseau collectif d'eaux usées

Direction Générale
Adjointe Cadre de Vie
Direction Assainissement
Affaire suivie par : XXX
☎ 04 89 87 72 70
f.lysimaque@agglo-casa.fr

ANTIBES JUAN-LES-PINS

LE BAR-SUR-LOUP

BÉZAUDUN-LES-ALPES

BIOT

BOUYON

CAUSSOLS

CHÂTEAUNEUF

CIPRIÈRES

LA COLLE-SUR-LOUP

CONSÉGODES

COURMES

COURSEGOULES

LES FERRES

GOURDON

GRÉOLIÈRES

ROQUEFORT-LES-PINS

LA ROQUE-EN-PROVENCE

LE ROURET

SAINT-PAUL DE VENCE

TOURRETTES-SUR-LOUP

VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS

VALLAURIS GOLFE-JUAN

VILLENEUVE-LOUBET

Nom du propriétaire :

Adresse de la propriété : /ANTIBES

N° de cadastre de la (ou des) parcelle(s) :

Références du raccordement : Dossier de branchement n°

Contrôle du //2024

Madame XXX, agent du Service Instruction et Exploitation des Réseaux de la Direction de l'assainissement de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, a procédé aux vérifications nécessaires, en présence de et déclare que les travaux de raccordement et les équipements de collecte des eaux usées de la propriété visée en référence sont :

CONFORMES

au Règlement du Service Public d'Assainissement Collectif approuvé.

Sophia Antipolis, le //2024

Olivier BERARD

Directeur Assainissement